

Sceaux, première ville cyclable d'Île-de-France, est prête à s'engager avec la Métropole du Grand Paris pour faire progressivement du vélo le principal moyen de transport individuel du quotidien.



CP - Ville de Sceaux - Sceaux s'engage aux côtés de la Métropole du Grand Paris en faveur de l'usage du vélo au quotidien

(184200 b.)

▼ TÉLÉCHARGER

SCEAUX AUX CÔTÉS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Pour répondre à l'urgence climatique et sanitaire, la Métropole du Grand Paris organise au printemps 2020 une conférence consacrée au plan cyclable métropolitain, réunissant les 131 maires des communes qui la composent, les représentants de l'État, de la région Île-de-France, des départements et des territoires. Cette conférence a pour objectif de lancer l'élaboration d'un réseau cyclable métropolitain et la réalisation concrète d'un plan d'actions dédié. Dans cette perspective, la ville de Sceaux se dit pleinement engagée aux côtés de la Métropole du Grand Paris pour poursuivre les actions mises en œuvre sur son territoire en faveur du développement du vélo comme moyen de transport individuel au quotidien. « *Nous nous sommes approprié cet enjeu de longue date* », souligne Philippe Laurent, maire de Sceaux. « *Pour répondre aux nombreux défis soulevés par l'urgence climatique et aux attentes légitimes de nos concitoyens, nous nous devons d'accompagner la transition vers des modes de déplacements plus sains et plus respectueux de l'environnement.* »

SCEAUX, VILLE PIONNIÈRE EN MATIÈRE DE POLITIQUE CYCLABLE

Les derniers résultats du Baromètre des villes cyclables organisé par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) dévoilés le 6 février placent Sceaux première ville cyclable d'Île-de-France, toutes catégories confondues. Un plébiscite qui vient couronner de nombreuses années de politique engagée en faveur du vélo. Le premier plan vélo, adopté en 2007, a permis de classer en zone 30 la voirie communale dès 2009. La Ville a procédé à la généralisation des doubles sens cyclables, à l'installation d'aires de stationnement pour vélos ou encore à la création de la première zone de rencontre francilienne. Elle a intégré dès leur création les nouvelles règles du code de la rue, offrant un cadre légal à ses initiatives. Plus récemment, la Ville a voté le plan "Sceaux à vélo, 2016-2021" visant à renforcer la mixité d'usage des espaces publics et à dynamiser la pratique cycliste à Sceaux. Une politique saluée par plusieurs prix, dont l'obtention en novembre 2018 du label "Territoire vélo".

> Contact presse : Pierre Michonneau - Tél. : 01 41 13 32 86 - pierre.michonneau@sceaux.fr



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**